

## ➤ Montpellier Agglomération, en tête pour le nombre de bus propres



« Rail & Transports », hebdomadaire professionnel du transport européen, daté du 4 décembre 2002

Dans le Palmarès des villes 2002 publié par l'hebdomadaire « Rail et Transports », Montpellier Agglomération obtient la meilleure note pour le nombre de bus propres.

Toujours placée dans le peloton de tête de ce magazine, Montpellier Agglomération obtient encore cette année la meilleure note pour son parc de bus à 96 % propre. Cette distinction lui permet de se classer 3<sup>ème</sup> pour le critère de la qualité de l'offre, derrière Grenoble et Clermont-Ferrand. 21 villes ont concouru en 2002. Au classement général, Montpellier Agglomération obtient, com-

me en 2001, la 6<sup>ème</sup> place après Grenoble, Strasbourg, Lyon, Lille et Nantes.

La politique de transports volontariste, entreprise très tôt par Montpellier Agglomération, se poursuit avec le vaste programme de développement du réseau. Un programme qui comprend notamment en 2006 la mise en service de la deuxième ligne de tramway, puis en 2010, de la troisième ligne, accompagnées chacune par un nouveau redéploiement des réseaux de bus, l'aménagement de nouveaux parkings d'échanges et de nouvelles pistes cyclables. •

Le 12 décembre dernier, Montpellier Agglomération a également été récompensée pour sa politique de transports préservant la qualité de l'air, en recevant le trophée ATMOS 2002 à la mairie de Paris. Organisé par l'ADEME, l'Association des maires de France, les entreprises BP France, EDF-GDF et France Telecom, les trophées ATMOS récompensent les collectivités locales qui ont oeuvré pour la qualité de l'air dans un secteur donné.

**Nombre de bus propres (en %) :** c'est le % de bus roulant au GNV, au GPL, à l'aquazole, au diester, électriques ou diesel (pots catalytiques et filtres à particules) sur l'ensemble du parc.

